



Habilitation BT

**B1 - B1v - B2 - B2v - B2v Essai - BR - BC
BE Essai, Mesurage, Vérification**



FORMATION Initiale



Intra

OBJECTIFS

- Connaître les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir des dangers de l'électricité lors de travaux effectués dans un environnement électrique.
- Enumérer les risques à l'intérieur d'une armoire, d'un local ou en champ libre. Avoir un comportement adapté en fonction des risques.
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux.
- Faire un compte rendu auprès du chargé de travaux, du chargé de consignation ou d'exploitation électrique.
- Baliser et surveiller une zone de travail ou une zone d'essai.
- Rédiger les documents nécessaires.
- Faire une analyse préalable à une consignation.
- Réaliser une consignation en une étape.
- Faire une analyse préalable à une intervention BT. Identifier, vérifier et mettre en œuvre des EPI et EPC.
- Réaliser une intervention BT générale, une manœuvre d'exploitation, un essai, un mesurage, une vérification.
- Respecter les instructions et documents (Fiche de manœuvre, etc.).
- Obtenir son Habilitation Électrique.

L'habilitation électrique est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant d'être habilité, le travailleur doit avoir été formé !



PUBLIC

Exécutant ou encadrant des opérations d'ordre électrique en basse tension **B1** Exécutant -**B2** Chargé de travaux (Encadrant) sur une installation ou un ouvrage consigné ou dans un environnement électrique.

L'habilitation **B2V Essai** concerne un chargé de travaux amené à faire des essais de fonctionnement mais aussi une consignation et une déconsignation pour lui-même.

L'habilitation **BR** (Chargé d'intervention générale) concerne des opérations d'ordre électrique de courte durée, du domaine BT ou TBT:

- Mise en œuvre de consignation **POUR LUI MÊME**.
- Réalisation de Mesurage, recherche de défaut, connexion ou déconnexion.

L'habilitation **BC** (Chargé de **C**onsignation) permet de réaliser la consignation ou la mise hors tension d'une installation électrique.

L'habilitation **BE Essai** permet de procéder à la mise sous tension d'installation afin de vérifier qu'elle fonctionne conformément.

L'habilitation **BE Mesurage** permet de procéder à des opérations de mesurages en basse tension.

L'habilitation **BE Vérification** permet de procéder à des examens visuels à partir de schémas, de contrôler l'état des installations, des conducteurs et de leurs raccordements, de contrôles techniques permettant de s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (Les dispositifs de protection de type différentiel, les dispositifs de coupure d'urgence, l'éclairage de sécurité), des MESURAGES concernant la valeur de l'isolement, la résistance de prise de terre, la continuité des conducteurs de protection.

Les **VÉRIFICATIONS** ne nécessitent ni démontage, ni remplacement, ni **CONSIGNATION**, ni déconsignation.

MODALITÉS

Durée : 21 heures (MODULE TRONC COMMUN 2 - 14 heures / MODULE SPECIFIQUE + EVALUATION – 7 heures)

Nombre de participants de 10 participants maximum et 1 participant min
Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 36 mois (recommandé).

Formations en présentiel uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle : différencier les grandeurs électriques, identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects, identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT, lire un schéma électrique et reconnaître les MATÉRIELS à partir de leurs symboles.



% Taux de réussite 2025 pour cette formation : 100 %



% Taux de satisfaction 2025 pour cette formation: 91 %

TARIFS : Nous consulter
jerome.rittaud@gmail.com

Textes officiels

Art. R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du Travail NF C 18-510:2012, intégrant l'amendement A1 de Février 2020, l'amendement A2 de juin 2023 et le corrigendum de juillet 2024.

Moyens d'encadrement

Formateur assurant le service Relations Clients, le Service Administratif, le Service Qualité, et les formations BT/HT.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence.

Supports d'animation pédagogiques, jeux de table interactifs et participatifs, vidéo- projection.

Moyens techniques

Armoire électrique ou platine pédagogique, poste BT selon les sites, moyens de balisage, outillage, EPC et EPI normalisés.

Evaluation

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'un Questionnaire à Choix Multiples (QCM) pour la partie théorique et d'une grille d'évaluation détaillée des compétences attendues pour la partie pratique.

Délai d'accès

Je suis en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Formation Intra : Dates à définir conjointement, nous contacter.

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant l'atteinte des objectifs.

LIVRET de FORMATION : habilitation-electrique-norme-nf-c-18-510-a2-pour-les-opérations-d 'ordre-électrique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.